

irrégulières de la toiture, les larges avant-toits qui forment un abri pour les voyageurs, la porte-cochère, les lucarnes, les matériaux originaux : les murs en blocs de béton texturé, les fondations en béton, la toiture en bardeaux, les fenêtres à vitres unies, les portes en bois et la boiserie, la qualité de l'exécution de la maçonnerie, en particulier la lucarne du bureau du chef de gare qui semble être en bois, [...] l'intégrité d'ensemble de la forme, du plan, des matériaux et des détails du bâtiment. » (Gouvernement du Canada [En ligne])

De plus, sur le plan d'assurance-incendie de 1929, on remarque une plateforme de béton tout autour du bâtiment, probablement coulé lors de sa construction en 1917 (figure 6). Enfin, plusieurs aménagements ferroviaires avaient été recensés dans l'étude de potentiel archéologique pour le secteur d'intervention de 2024 (figure 7) et certains ont également été repérés lors de l'intervention de 2023, qui seront détaillés dans le présent rapport d'intervention (MTMD, à venir).

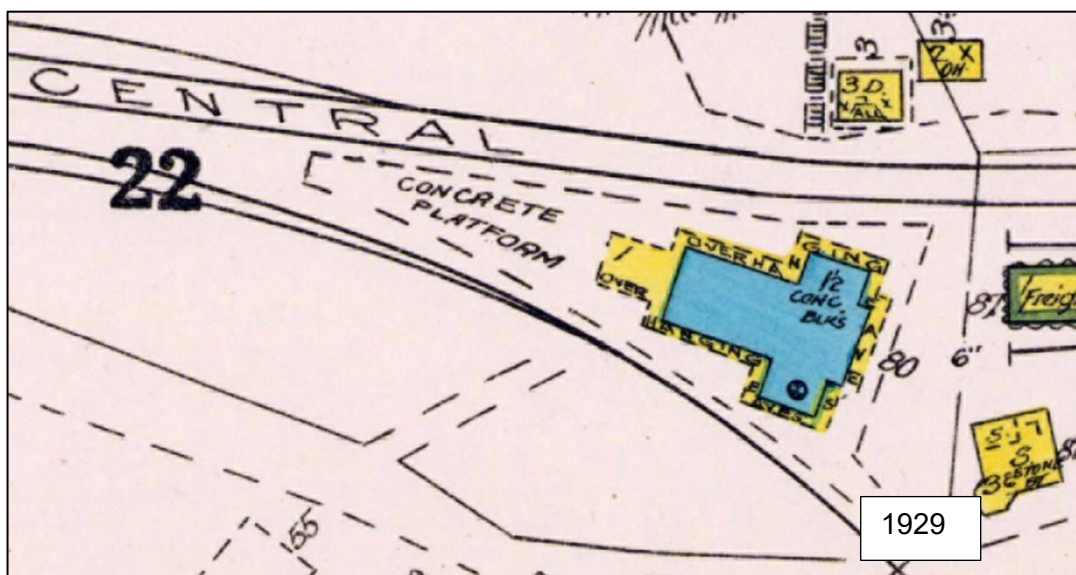


Figure 6. Plan d'assurance-incendie daté de 1929 qui illustre la gare de chemin de fer de Vallée-Jonction (BANQ, Village of L'Enfant Jésus [Valley Junction] Que., 1929, Underwriters' Survey Bureau, 0000236189)

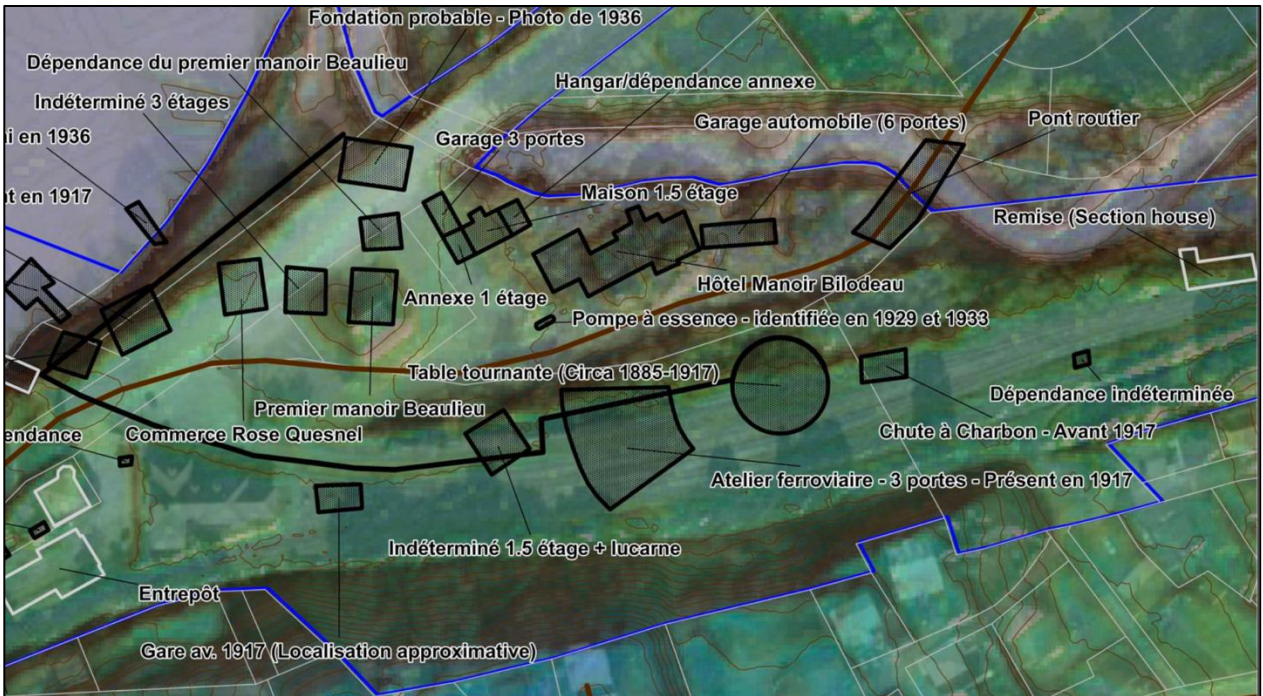


Figure 7. Portion du plan de localisation du bâti détruit et recensé sur fond photographique de 2015, près de l'ancienne gare de Vallée-Jonction (Gagnon 2022 : 26, carte 8, voir annexe 1)

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

Le site archéologique CcEr-1 se positionne sur la rive est de la rivière Chaudière, au sein de la ville de Vallée-Jonction (planche 2). Une seule opération a été mise en place avant les travaux réalisés par Artéfact urbain à l'hiver et au printemps 2024. Selon les données actuellement en notre possession, il s'agit d'une intervention de sauvetage réalisée par le MTMD en octobre 2023. Cependant, à l'écriture du présent rapport, le rapport est toujours en rédaction (MTMD, à venir).

À l'intérieur du site CcEr-1 se trouve un immeuble patrimonial cité, soit la gare de Vallée-Jonction. Il s'agit d'une gare ferroviaire en blocs de ciment imitant la pierre, construite en 1917, et qui sera abandonnée au cours des années 1960.

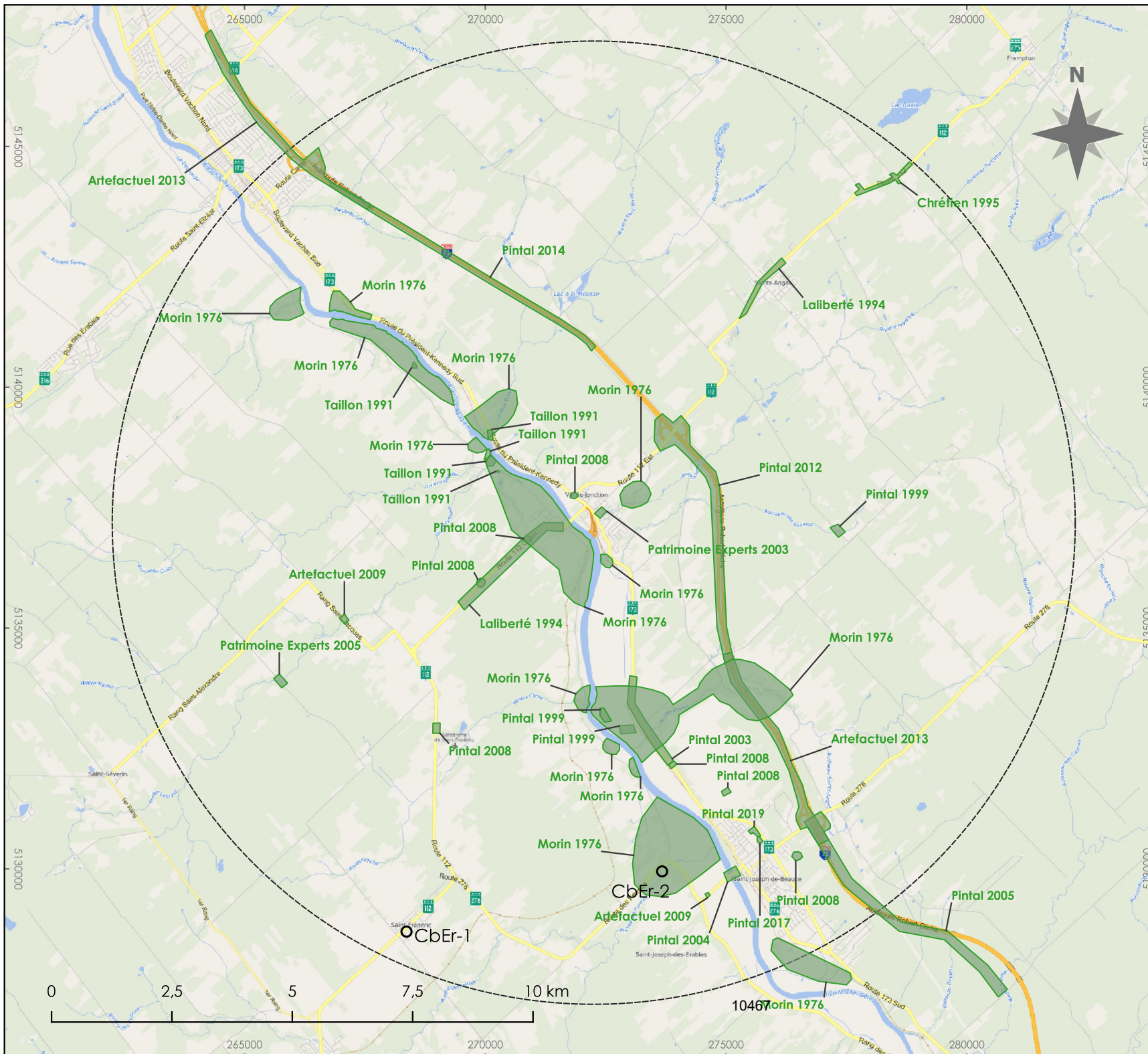
Également, une grande quantité de zones d'information archéologique se retrouvent dans un périmètre de 10 km du site archéologique CcEr-1. La planche 2 et le tableau 2 présentent l'ensemble de ces données archéologiques. Ce rayon englobe également deux sites archéologiques, soit CbEr-1, un ancien cimetière dans la municipalité de Saint-Frédéric, puis CbEr-2, un moulin dans la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables (planche 2).

Tableau 2. Zones d'information archéologique dans un rayon de 10 km de l'intervention archéologique à Vallée-Jonction

Auteur/firme/ promoteur	Titre du rapport	Année de publication
Morin, Bertrand	Reconnaissance archéologique dans la région de la rivière Chaudière, été 1975.	1976
Taillon, Hélène	Les Amérindiens sur la Chaudière, reconnaissance archéologique, été 1990.	1991
Laliberté, Marcel	Inventaires archéologiques, Direction générale de l'Est, Service du support technique, 1994.	1994
Chrétien, Yves	Contrat n° 4250-95-AD01. Inventaires archéologiques. Direction générale de Québec. Direction de Chaudière-Appalaches. Service – Inventaires et plan. 1995.	1995
Pintal, Jean-Yves	Interventions archéologiques, Direction de Chaudière-Appalaches.	1999
Pintal, Jean-Yves	Interventions archéologiques, direction de Chaudière-Appalaches (été 2002).	2003
Patrimoine Experts	Inventaires archéologiques (été 2002), Direction de la Chaudière-Appalaches, Direction générale de Québec et de l'Est.	2003
Pintal, Jean-Yves	Inventaires archéologiques (été 2003). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2004
Pintal, Jean-Yves	Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2005
Patrimoine Experts	Inventaires archéologiques (été 2004). Direction de Chaudière-Appalaches. Direction générale de Québec et de l'Est.	2005
Pintal, Jean-Yves	Inventaire archéologique (été 2007). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2008
Artefactuel	Inventaires archéologiques (2007). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2009
Pintal, Jean-Yves	Inventaire archéologique (2011). Direction de la Chaudière-Appalaches. Direction générale de Québec et de l'Est.	2012
Artefactuel	Inventaires archéologiques (2012). Direction de la Chaudière-Appalaches.	2013
Pintal, Jean-Yves	Direction de la Chaudière-Appalaches. Inventaire archéologique (2013).	2014
Pintal, Jean-Yves	Saint-Joseph-de-Beauce. Nouveau centre sportif. Inventaire archéologique.	2017
Pintal, Jean-Yves	Saint-Joseph-de-Beauce. Centre sportif. Nouvel emplacement 2019. Inventaire archéologique.	2019

Planche 2. Sites archéologiques et zones d'information archéologique à proximité de l'intervention à Vallée-Jonction

-  Site archéologique
CcEr-1
-  Zones d'information
archéologique
-  Sites archéologiques
-  Rayon de 10 km autour
du site CcEr-1



Système de coordonnées :
NAD 83 MTM Fuseau 7
(EPSG : 32187)

Fond de carte : Carte de base du
Gouvernement du Québec (Service
d'imagerie du gouvernement du
Québec)

Échelle :
1 : 105 000

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue
Septembre 2024

5. RÉSULTATS DE LA SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

Les résultats des travaux de surveillance réalisés lors de la réhabilitation des ateliers mécaniques ferroviaires et de la reconstruction du pont ferroviaire de la rivière Chaudière à Vallée-Jonction ont été subdivisés en deux. Les opérations CcEr-1-2 et CcEr-1-3 seront ainsi présentées séparément.

5.1 Opération CcEr-1-2

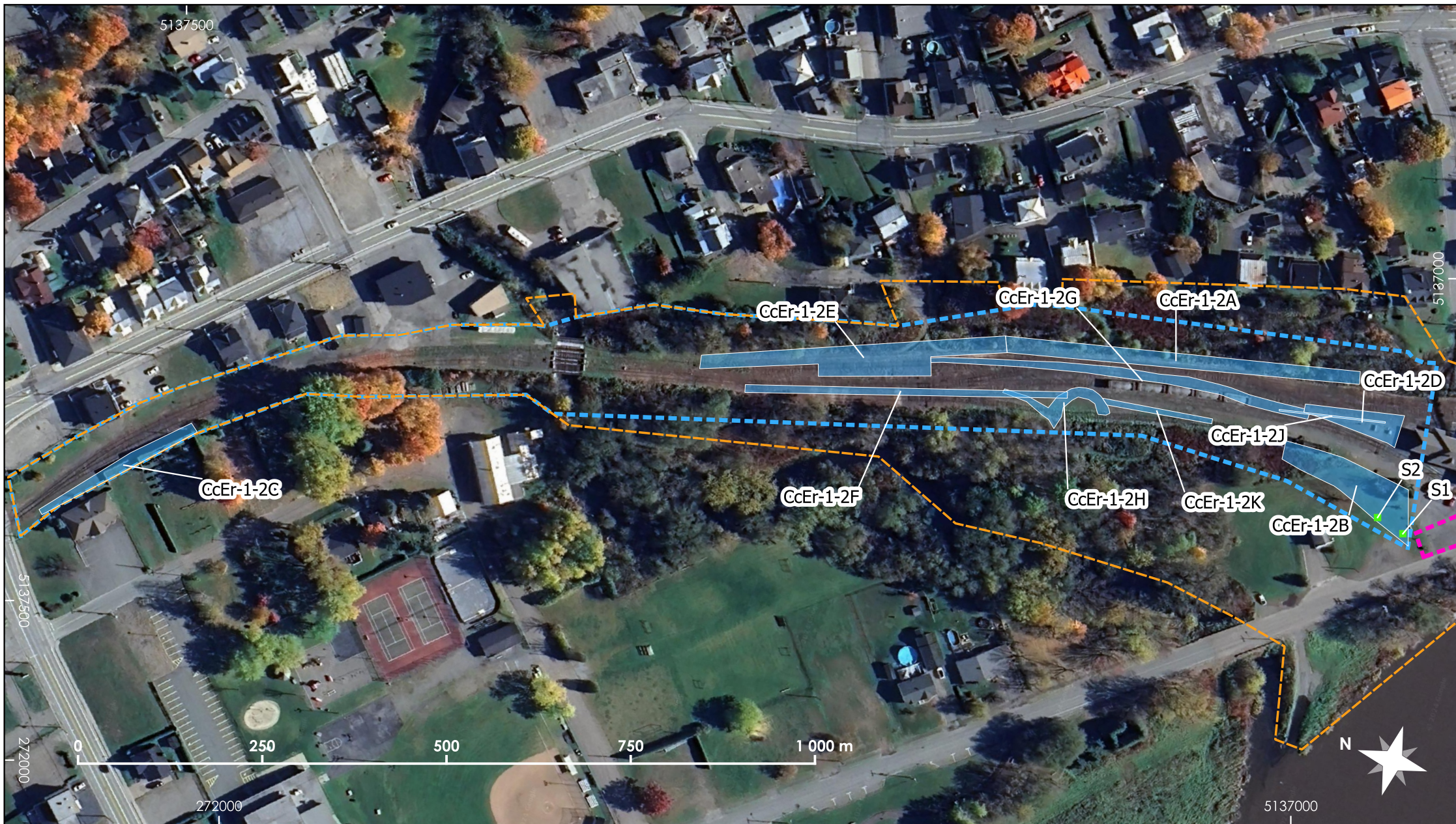
L'opération CcEr-1-2 inclut la majorité des zones expertisées lors de la présente intervention et correspond à la partie de la zone d'étude comprise entre le Musée Ferroviaire de Beauce et la rue du Pont (planche 3). En tout, 11 sous-opérations y ont été circonscrites et elles seront décrites ci-bas. Les vestiges mis au jour sont localisés sur la planche 4 et résumés au tableau 3.

Tableau 3. Description sommaire des vestiges mis au jour dans la sous-opération CcEr-1-2

Vestiges	Localisation	Découverte	Description et interprétation sommaire
2C100	Extrémité nord-ouest de la zone, près de la rue du Pont	2024	Plateforme en granite gris associée à la cour arrière d'une habitation qui était située au 259, rue Hébert, détruite entre 2021 et 2022.
2C101	Extrémité nord-ouest de la zone, près de la rue du Pont	2024	Plateforme en béton sur briques, fonction inconnue.
2D100	Au nord-est de l'ancienne gare	2024	Fondation en béton sur lit de grosses pierres, pointe de la plateforme de la gare.
2E100	Au sud de l'ancien pont de train, à gauche de l'ancien chemin de fer	2023	Structure en béton avec madriers de bois, fondation ou élément d'un atelier ferroviaire.
2E101	Au sud de l'ancien pont de train, à gauche de l'ancien chemin de fer	2023	Structure en béton avec madriers de bois, fondation ou élément d'un atelier ferroviaire.
2F100	Au sud de l'ancien pont de train, à droite de l'ancien chemin de fer	2023	Structure étroite en béton, bâtiment secondaire.
2H100	À gauche de l'ancien chemin de fer, à la hauteur de la rue Labbé	2023	Structure circulaire en béton, plaque tournante pour redirection des trains.
2K100	À 40 m au sud de 2H100	2024	Tuyau en fonte associé aux ateliers ferroviaires.

5.1.1 Sous-opération CcEr-1-2A

La sous-opération CcEr-1-2A est située au sud-est de la zone des travaux et longe l'escarpement de la terrasse supérieure de la rivière Chaudière (planche 3). Elle mesure 6 m de largeur sur 135 m de longueur et correspond au dérasement de surface, puis à l'excavation de la partie sud du fossé d'évacuation est. La séquence stratigraphique observée (profil 1) est relativement simple : une couche de surface de 0,25 m composée de sable limoneux organique noir avec inclusions de racines, radicelles, graviers et gravillons (CcEr-1-2A1), puis un limon brun orangé moucheté rouille moyennement compact sur 0,53 m, sans inclusions, considéré comme une couche naturelle (CcEr-1-2A2). Par endroits, une troisième couche est atteinte. Il s'agit d'un limon argileux gris compact sans inclusions d'environ 0,20 m d'épaisseur (CcEr-1-2A3). L'excavation atteint une profondeur maximale d'environ 1 m. Aucun vestige n'a été mis au jour dans ce secteur.



Artefact
Urbain

Planche 3. Opération CcEr-1-2, localisation des sous-opérations et sondages

Limites du site
CcEr-1

Opérations archéologiques

CcEr-1-2

CcEr-1-3

Sous-opérations de
l'opération CcEr-1-2

Sondages

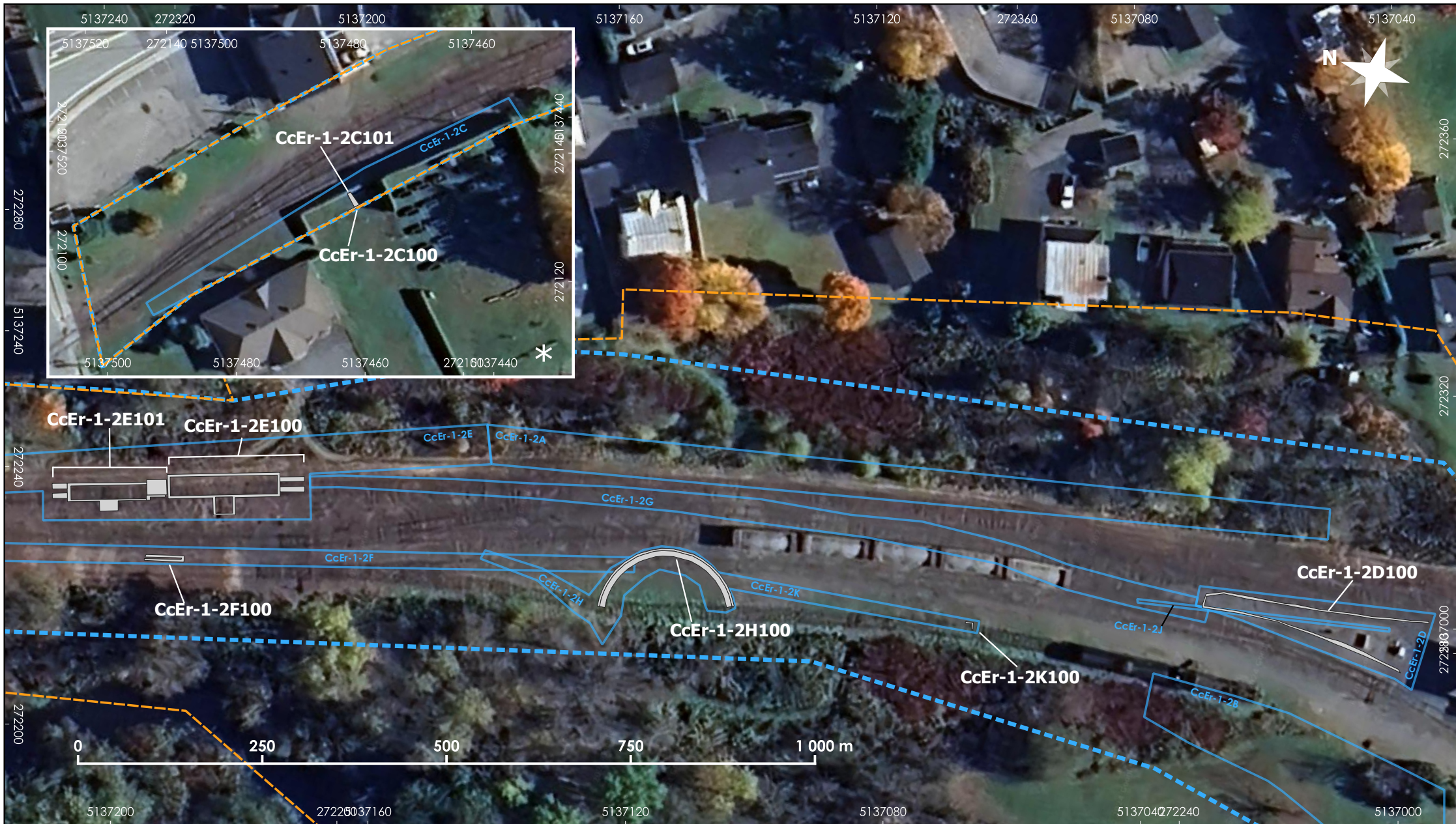
10469

Système de coordonnées : NAD 83 MTM Fuseau 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte : Google Satellite, Airbus 2022/2023

Échelle 1 : 1 900

Cartographie : Simon Paquin, archéologue (septembre 2024)



Artefact
Urbain

Planche 4. Opération CcEr-1-2, localisation des vestiges

Limites du site CcEr-1 Sous-opérations de
l'opération CcEr-1-2
Opération archéologique vestiges
CcEr-1-2

10470

Système de coordonnées : NAD 83 MTM Fuseau 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte : Google Satellite, Airbus 2022/2023

Échelle 1 : 800

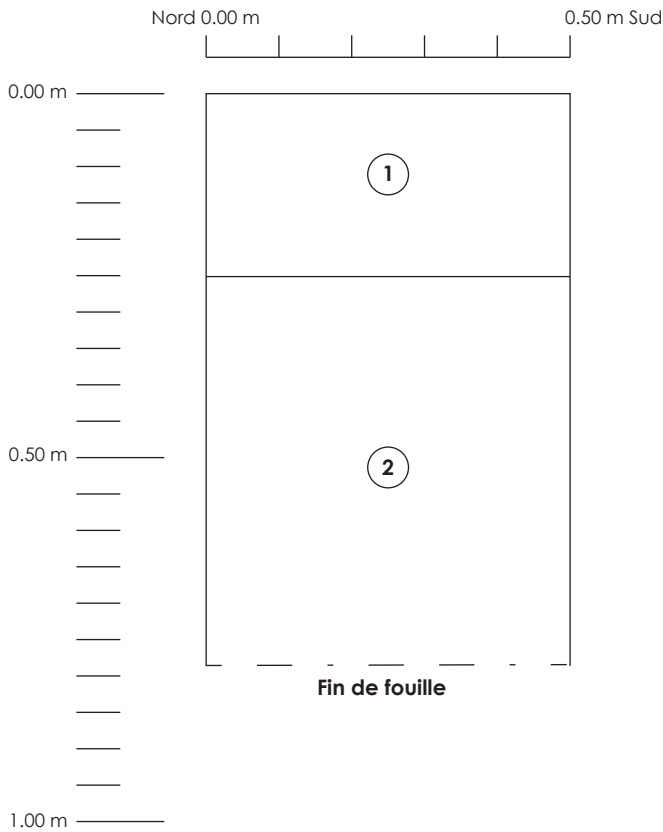
Cartographie : Simon Paquin, archéologue (septembre 2024)

*Carte en encart : Désigne la sous opération CcEr-1-2C, à environ 240 mètres
au nord de la carte principale. Se fier à la planche 2 pour localisation exacte.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272290,49
Y : 5137050,82



Photographie VJS1_BP1_041



Légende

- 1 Sable limoneux organique noir avec inclusions de racines, radicelles, graviers et gravillons.
- 2 Limon brun orangé moucheté rouille moyennement compact et sans inclusion.

- - - - Fin de fouille

Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction

Profil 1. Sous-opération CcEr-1-2A – paroi est

10471
**Artefact
Urbain**



Infographie : septembre 2024

5.1.2 Sous-opération CcEr-1-2B

La sous-opération CcEr-1-2B est à l'extrémité sud-ouest de l'opération CcEr-1-2 et forme un polygone irrégulier d'une longueur d'environ 50 m, sur une largeur de 20 m au sud et 8 m au nord (planche 3). Le couvert végétal y a été retiré sur toute sa surface, mais aucune excavation mécanique n'y a été effectuée. Deux sondages y ont cependant été réalisés par l'archéologue pour observer la séquence stratigraphique du secteur (voir planche 3). Le sondage S1 présente une surface gazonnée sur limon sableux brun rougeâtre homogène, peu compact, avec des inclusions de radicules et de quelques gravillons (environ 5 %) de 0,05 à 0,07 m (CcEr-1-2B1), suivi d'une couche de limon sableux brun-gris homogène, moyennement compact, avec inclusions de roches (30 %, constitué de gravillons (50 %), graviers (40 %), cailloux (10 %)) (CcEr-1-2B2). La même succession est observée dans un profil relevé au sud-ouest de la zone (profil 2). Le sondage S2, situé à 10 m au nord de S1, est légèrement différent. Le sol y est plus humide et l'eau y remonte rapidement à 0,10 m de profondeur (figure 8). Les deux couches observées dans le sondage S1 sont présentes, mais une interface grise est visible à la base de CcEr-1-2B1. Aucun vestige n'a été observé dans cette seconde sous-opération.



Figure 8. Sous-opération CcEr-1-2B, sondage 2, vue vers l'ouest (Photographie VJS1_BP1_267)

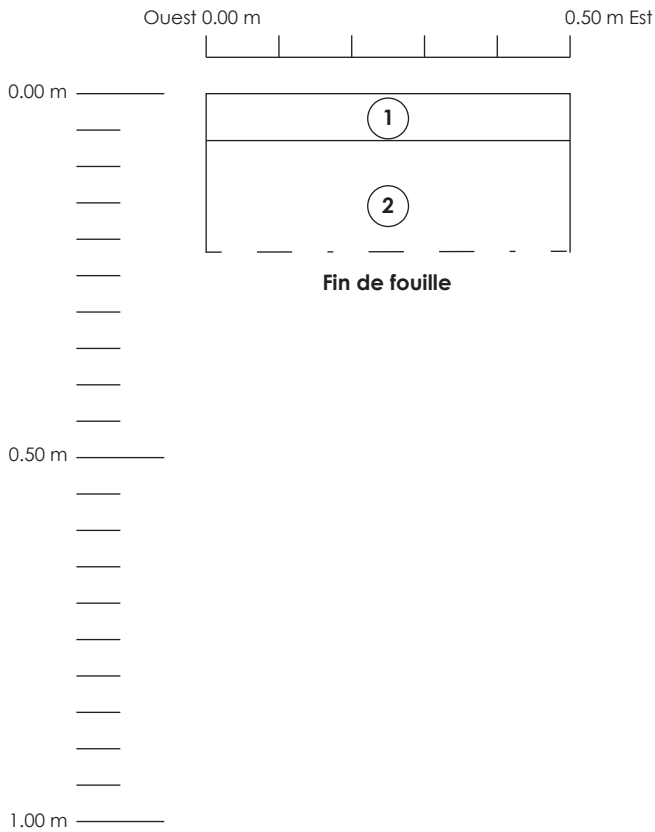
5.1.3 Sous-opération CcEr-1-2C

La sous-opération CcEr-1-2C est située à l'extrémité nord du secteur d'intervention (planche 3). Il s'agit d'un quadrilatère d'environ 2 m de largeur sur 70 m de longueur, correspondant au creusement d'un fossé au sud-ouest du chemin de fer. À l'extrémité nord de la sous-opération, la séquence stratigraphique suivante est observée (profil 3). Sous l'aménagement gazonné d'environ 0,10 à 0,15 m (CcEr-1-2C1), un remblai de sable moyen brun rougeâtre plutôt meuble a été observé, homogène, avec inclusions de graviers (1 %), observé sur 0,90 m au sud-ouest et 0,50 m au nord-est (CcEr-1-2C2). Ce dernier repose sur un sable limoneux brun foncé à noir de 0,05 à 0,10 m, hétérogène, moyennement compact à friable, avec inclusions de scories (50 %), de roches (graviers et gravillons, 5 à 10 %) et d'anthracite (< 1 %) (CcEr-1-2C3). Une lentille grisâtre a été observée dans ce lot. La dernière couche stratigraphique représente un limon à sable fin beige sans inclusions, considéré comme une couche naturelle (CcEr-1-2C4).

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272249,15
Y : 5136995,76



Photographie VJS1_BP2_029



Légende

- 1 Surface gazonnée sur limon sableux brun rougeâtre homogène, peu compact, avec inclusions de radicelles et de quelques gravillons.
- 2 Limon sableux brun-gris homogène, moyennement compact, avec inclusions de pierres (30%, composé de gravillons (50%), de graviers (40%) et de cailloux (10%)).

- - - Fin de fouille

**Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction**

Profil 2. Sous-opération CcEr-1-2B – paroi nord

10473 **Artefact
Urbain**

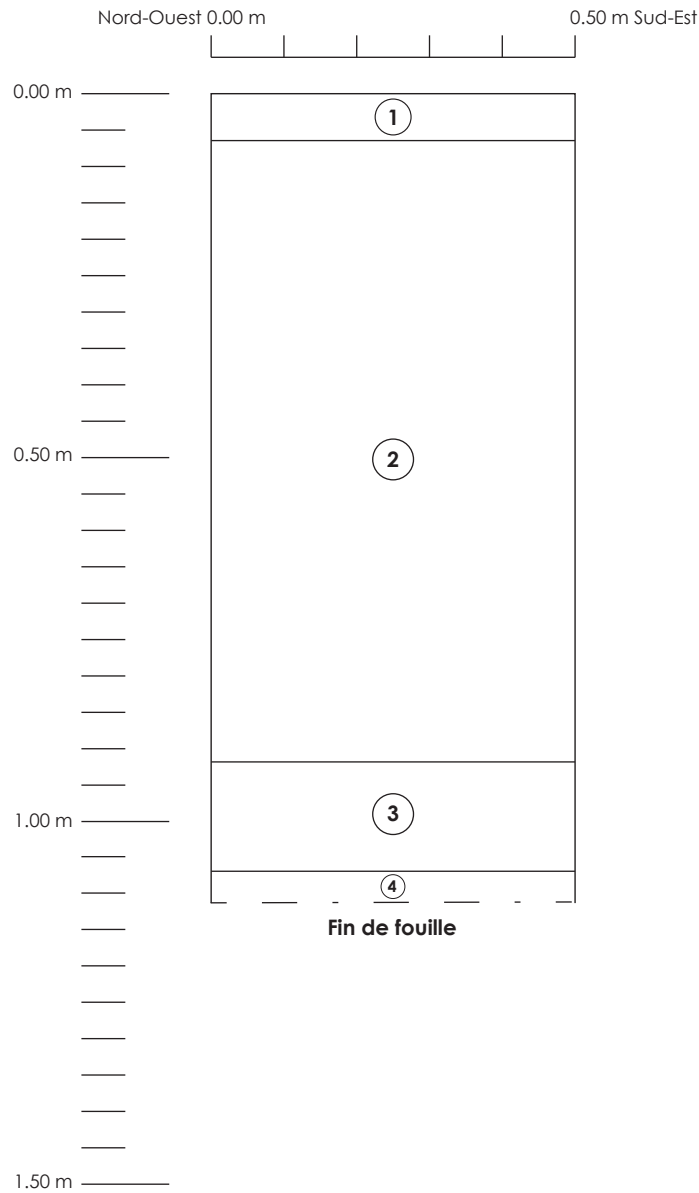


Infographie : septembre 2024

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272095,02
Y : 5137496,83



Photographie VJS1_BP1_269



Légende

- 1 Sable limoneux organique brun foncé avec inclusions de racines, radicelles et pierres (10%, composé de gravillons (70%) et de graviers (30%)).
 - 2 Sable moyen brun-rougeâtre plutôt meuble, homogène, avec inclusions de gravier (1%).
 - 3 Sable limoneux brun foncé hétérogène, moyennement compact à friable, avec inclusions de scories (50%), d'anthracite (<1 %) et de pierres (5 à 10 %, composé de graviers (70%) et de gravillons (30%)).
 - 4 Limon à sable fin beige homogène, compact et sans inclusion.
- - - Fin de fouille

Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction

Profil 3. Sous-opération CcEr-1-2C – paroi nord-est

Artefact
Urbain



Infographie : septembre 2024

Deux vestiges ont été mis au jour dans la sous-opération CcEr-1-2C (planche 4). Il s'agit d'une dalle constituée d'un seul bloc de granite blanc-grisâtre, nommé CcEr-1-2C100 et dégagé sur 0,55 m de large et 3 m de longueur (figure 9). Un rebord de 0,03 m de large sur 0,01 m de haut est présent du côté est du vestige. À 0,30 m sous ce dernier, un second vestige (CcEr-1-2C101) a été mis au jour. Il s'agit d'une dalle de béton posée sur un lit de briques, orientée approximativement est-ouest (figures 10 et 11). Ce vestige mesure 0,84 m de largeur, 0,22 m de hauteur (0,10 m pour le béton et 0,12 m pour le lit de briques) et il a été dégagé sur une longueur de 2,70 m. Des stries perpendiculaires sont observées à sa surface et il repose sur un lot de poussière de pierre (CcEr-1-2C5, seulement visible sur la figure 10), qui lui-même repose sur le lot de sable moyen brun rougeâtre CcEr-1-2C2. Enfin, le lot CcEr-1-2C3 est présent sous le lot CcEr-1-2C2, mais ne contient pas de scories (contrairement à la description du profil 3).



Figure 9. Vestige CcEr-1-2C100 dégagé, vue vers le nord-est (Photographie VJS1_BP1_284)



Figure 10. Vestige CcEr-1-2C101, lit de pose en brique et en dessous, le lot de poussière de pierre CcEr-1-2C5, vue vers le sud-est (Photographie VJS1_BP1_276)



Figure 11. Vestige CcEr-1-2C101 dégagé, vue vers le sud-ouest (Photographie VJS1_BP1_280)

5.1.4 Sous-opération CcEr-1-2D

La sous-opération CcEr-1-2D est située tout juste au nord de l'ancienne station de train (planche 3) et correspond à l'excavation et la démolition du vestige CcEr-1-2D100. Le sommet de ce vestige a été observé par l'archéologue à son arrivée sur le terrain. Il se compose de béton de couleur gris pâle à jaune, il est plutôt friable et présente des inclusions de pierres arrondies et subarrondies de tailles variées. Dans l'ensemble, le vestige CcEr-1-2D100 représente un mur de forme plus ou moins triangulaire (planche 4). Le segment a une longueur totale de 36,6 m, le segment nord a une longueur totale de 2,4 m, puis le segment ouest a une longueur totale de 33,7 m. Pour sa part, son épaisseur varie entre 0,30 et 0,60 m (figure 12). Ce vestige est posé sur un lit de grosses pierres arrondies à subarrondies (CcEr-1-2D1) d'environ 1,30 m d'épaisseur (profil 4). Dans ce lot sédimentaire, les pierres font généralement entre 0,10 et 0,50 m de diamètre, mais certaines de plus grande taille ont été observées. Aucune autre couche n'a pu être notée sous le lot CcEr-1-2D1 en raison de l'accumulation de boue gênant la visibilité. Les couches supérieures ont été retirées lors des travaux de 2023.

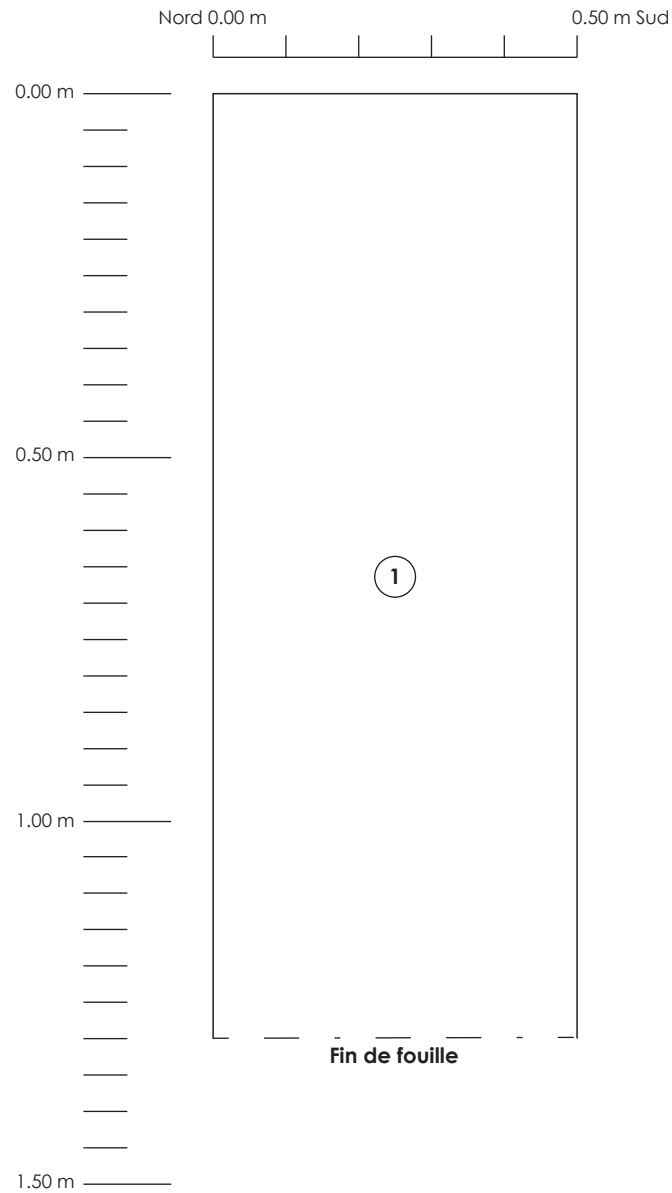


Figure 12. Vestige CcEr-1-2D100, section ouest, vue vers le nord-est (Photographie VJS1_BP1_164)

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272282,25
Y : 5137011,54



Photographie VJS1_BP1_173



Légende

- 1 Lit de pierre arrondies à subarrondies de 0.10 à 0.50 m de diamètre avec une matrice sableuse brune grisâtre.
- - - - Fin de fouille

**Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction**

Profil 4. Sous-opération CcEr-1-2D – paroi est

5.1.5 Sous-opération CcEr-1-2E

La sous-opération CcEr-1-2E est située à l'est de la zone d'intervention, entre la rivière Morency et la sous-opération CcEr-1-2A, puis longe l'escarpement de la terrasse supérieure de la rivière Chaudière (planche 3). Elle mesure 6 à 10 m de largeur sur 118 m de longueur et correspond au dérasement de surface, puis à l'excavation de la partie nord du fossé d'évacuation est. La séquence stratigraphique y est généralement simple, sauf près des vestiges CcEr-1-2E100 et CcEr-1-2E101. Un profil relevé derrière le vestige CcEr-1-2E100 montre la séquence complète des lots observés dans la sous-opération (profil 5). La couche de surface n'a pas pu être observée, puisqu'elle a été dérasée avant le début des travaux. Ainsi, le lot CcEr-1-2E1 est constitué d'un sable moyen brun pâle d'environ 0,20 m d'épaisseur, assez homogène, peu compact, avec des inclusions de pierres (50 % de la couche, composé de gravillons (40 %), de graviers (40 %) et de cailloux (20 %) subarrondis à arrondis). Le lot CcEr-1-2E2 se compose d'un sable légèrement limoneux noir de 0,09 m d'épaisseur, hétérogène, peu compact, avec des inclusions de scories (50 %), de pierres (30 %, composé de gravillons (70 %), de graviers (25 %) et de cailloux (5 %) subangulaires), de petits fragments de briques (< 1 %) et d'anthracite (< 1 %). Des lentilles de sable fin et des lentilles de sable et de scories rouges ont été observées dans ce lot (figure 13). Le lot CcEr-1-2E3 présente une épaisseur de 0,20 m et il a une composition identique au lot CcEr-1-2E1. Par la suite, le lot CcEr-1-2E4 représente un limon sableux brun foncé avec des marbrures de limon orangé de 0,25 à 0,30 m d'épaisseur, hétérogène, avec des inclusions de pierres (10 %, composé de gravillons (60 %), de graviers (30 %) et de cailloux (10 %)), de charbon de bois (< 1 %), d'anthracite (< 1 %), puis de racines et de radicelles (< 1 %). Un tesson de terre cuite fine vernissée blanche a d'ailleurs été observé en paroi. Le lot CcEr-1-2E5 est constitué d'un limon sableux brun très foncé de 0,10 à 0,15 m d'épaisseur, il est homogène, avec des inclusions de gravillons angulaires (30 %) et de charbon de bois (1 %). Le lot CcEr-1-2E6 représente un limon à sable fin orangé de 0,40 à 0,50 m d'épaisseur, il est homogène, compact, puis avec des inclusions de pierres (5 % de la couche, composé de gravillons (60 %) et de graviers (40 %) arrondis). Ce lot est parfois beige ou gris-beige, selon l'emplacement où il est observé dans la sous-opération. Le dernier lot observé, nommé CcEr-1-2E7, est similaire en composition à la couche CcEr-1-2E6, mais de couleur plus foncée et plus compact.

Deux vestiges ont été observés dans la sous-opération CcEr-1-2E (planche 4). Ceux-ci avaient été mis au jour de manière fortuite lors des travaux de décapage de 2023 et relevés partiellement lors d'une intervention du MTMD cette même année (MTMD, à venir). La présente intervention a également permis leur enregistrement complet. Le vestige CcEr-1-2E100 est une structure rectangulaire en béton, d'une longueur maximale de 22,12 m sur une largeur maximale de 6,97 m. Cette structure est composée d'un rectangle central de 18,32 m sur 3,97 m, orienté nord-sud et présentant une extension carrée au centre du mur ouest de 3,66 m sur 3 m, puis inclut deux plateformes parallèles à l'extrémité sud (figure 14). Les murs du quadrilatère sont d'une épaisseur de 0,46 m, avec des madriers encastrés sur leur sommet (figure 15). Ces murs s'épaississent progressivement à leur base et atteignent une hauteur totale d'au moins 1,50 m. Les plateformes parallèles au sud font 3,8 m de longueur sur 0,84 m de largeur et sont à une distance de 0,77 m l'une de l'autre. Elles s'appuient sur le rectangle central, sans y être jointes.

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 272249,56
Y : 5137205,43



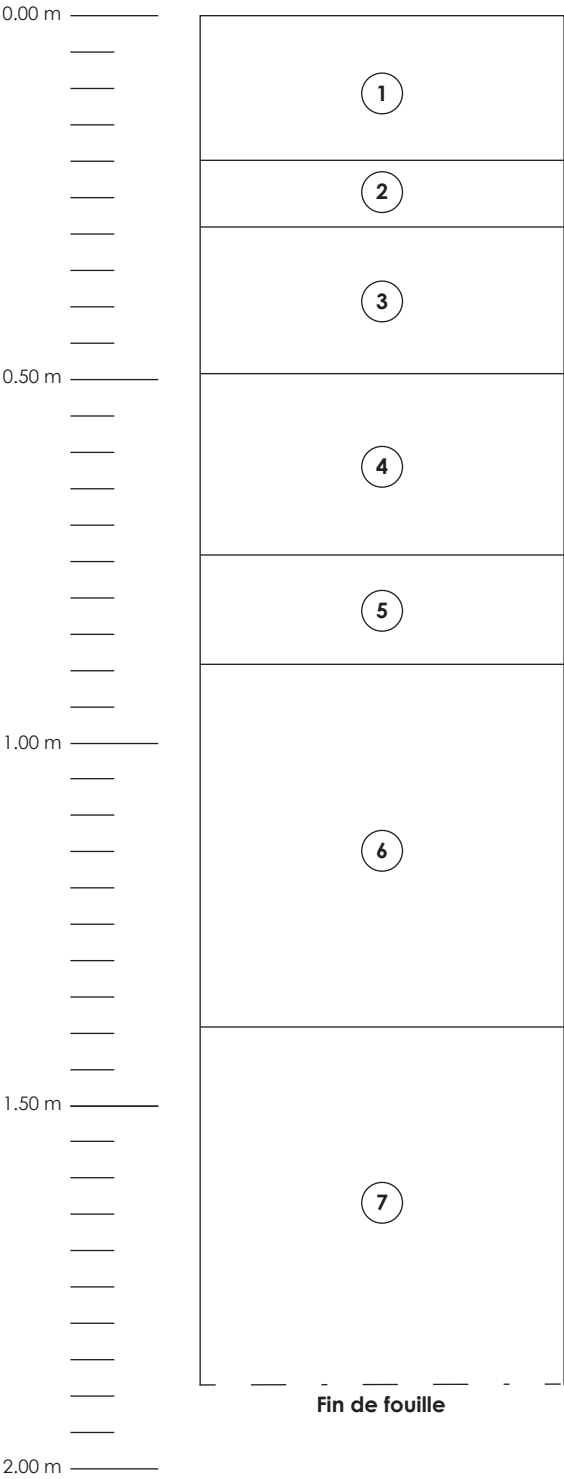
Photographie VJS1_BP1_202

Légende

- 1 Sable moyen brun pâle assez homogène, peu compact, avec inclusions de pierres (50%, composé de gravillons (40%), de graviers (40%) et de cailloux (20%) subarrondies et arrondis).
- 2 Sable légèrement limoneux noir, hétérogène, peu compact, avec inclusions de scorie (50%), de pierres (30%, composé de gravillons (70%), graviers (25%) et cailloux (5%) subangulaires), de petits fragments de brique (<1%) et d'anthracite (<1%).
- 3 Sable moyen brun pâle assez homogène, peu compact, avec inclusions de pierres (50%, composé de gravillons (40%), graviers (40%) et cailloux (20%) subarrondies et arrondis).
- 4 Limon sableux brun foncé avec marbrures de limon orangé hétérogène, avec inclusions de pierres (10%, composé de gravillons (60%), de graviers (30%) et de cailloux (10%), de charbon de bois (<1%), d'anthracite (<1%) et de racines et radicelles (<1%). Un tesson de terre cuite fine vernissée blanche a été observé en paroi.
- 5 Limon sableux brun très foncé homogène, plutôt compact, avec des gravillons angulaires (30%) et du charbon de bois (1%).
- 6 Limon à sable fin orangé homogène, compact, avec inclusions de pierres (5%, composé de gravillons (60%) et de graviers (40%) arrondis).
- 7 Limon à sable fin orange foncé homogène, très compact, avec inclusions de pierres (10%, composé de gravillons (60%) et de graviers (40%) arrondis).

Fin de fouille

Nord-ouest 0.00 m 0.50 m Sud-est



Surveillance archéologique
à Vallée-Jonction

Profil 5. Sous-opération CcEr-1-2E – paroi nord-est

10480 Artefact
Urbain

0 50 cm

Infographie : septembre 2024



Figure 13. Lentille rouge dans le lot CcEr-1-2E2, vue vers le nord-est (Photographie VJS1_BP1_086)



Figure 14. Vestige CcEr-1-2E100 dégagé, vue générale vers le nord-ouest (Photographie VJS1_BP1_178)



Figure 15. Vestige CcEr-1-2E100, détail du sommet des murs avec madriers encastrés, vue vers le nord (Photographie VJS1_BP1_142)